Lettre de motivation

Je souhaite intégrer le conseil d’administration de l’ASA comme administrateur. En tant que scénariste travaillant en Belgique francophone, je pense qu’il est indispensable, aujourd’hui, d’être représenté et défendu par un groupe professionnel qui défend les intérêts de tous les scénaristes de cinéma et de télévision.

Depuis que je fais véritablement ce métier – en m’y consacrant à temps plein – j’ai réalisé que si la solitude est souvent nécessaire à la création, elle l’est beaucoup moins quand il s’agit de défendre ses droits ou de trouver des réponses à des questions très pragmatiques.

L’union fait la force et les scénaristes ont besoin d’une voix forte pour se faire entendre dans le paysage cinématographique et télévisuel, mais aussi législatif.

Nous le savons tous et c’est un paradoxe : alors que nous sommes à l’origine du financement d’un film ou d’une série (le sacrosaint scénario !), il nous est difficile, en tant que scénariste, de revendiquer une place légitime face à des décideurs financiers, des législateurs, des administrateurs publics, voire même face à des producteurs !

Le métier de scénariste est un métier qui n’existe nulle part, n’entre dans aucune case, et ne représente quasiment rien en terme d’image auprès du grand publique. Ni en Belgique, ni ailleurs du reste. C’est une réalité quasi quotidienne : nous subissons un rapport inique entre masse de travail et rémunération, entre labeur à la table et reconnaissance professionnelle.

Mais ce n’est pas parce que nous sommes peu et peu reconnus que nous ne devons pas exister.

Il y a 20 ans, les journalistes belges francophones se sont regroupés derrière l’AJP (Association des journalistes professionnels) dans le but de défendre les pigistes, de soutenir les journalistes dans les litiges, d’être un relais entre les professionnels du métier et les gouvernants.

A l’image de l’AJP, j’aimerais que l’ASA soit une force vive qui défende tous les scénaristes de Belgique sur plusieurs fronts : défense des droits d’auteurs (main dans la main avec les sociétés de gestion des droits), renégociation des barèmes des aides à l’écriture auprès du législateur, reconnaissance artistique du métier dans les institutions, relais entre scénaristes pour une meilleure reconnaissance, échange avec d’autres associations professionnelles pour faire entendre notre voix, etc.

Il va de soi qu’il n’est pas question pour moi de ne m’investir qu’à moitié dans une tâche que je considère plus qu’utile pour l’avenir de cette profession.

C’est donc pleinement et entièrement que je prendrai mes responsabilités au sein de l’ASA si j’étais amené à être élu.

Samuel Malhoure